

ÉCOLES PUBLIQUES d'AIGREFEUILLE / ANAIS

INSCRIPTION pour la RENTRÉE 2022

des enfants nés en 2019

et des élèves de GS nés en 2016

(y compris les GS scolarisés à la maternelle d'Aigrefeuille)

1° phase : inscription auprès de la mairie (05 46 27 53 53).

Les inscriptions se font à la mairie d'Aigrefeuille à partir du 28 février.

Vous devez vous munir :

- du livret de famille.
- d'un justificatif de domicile (facture EDF, etc.) de moins de 3 mois.
- en cas de séparation des parents, de la photocopie du jugement attribuant la garde.
- d'un certificat de radiation de l'ancienne école pour les élèves précédemment scolarisés.
- du dossier d'inscription (fiche recto/verso) à retirer à l'accueil de la mairie et à remplir.
- du carnet de santé (les pages "vaccinations à jour" seront photocopées).
- d'une photo d'identité de l'élève (facultatif pour l'élémentaire).

2° phase : admission auprès de l'école.

Pour l'école maternelle (05 46 35 71 44) : directrice → Mme Léger

Les admissions auprès de l'école ont lieu à partir du 28 février uniquement sur rendez-vous pris par téléphone (laisser vos coordonnées sur le répondeur).

Les RDV auront lieu principalement le lundi, jour de décharge de la directrice.

Vous devez vous munir :

- du dossier complété et validé par la mairie.

Pour l'école élémentaire (05 46 35 54 67) : directeur → M. Valentie

Les admissions auprès de l'école ont lieu à partir du 28 février uniquement sur rendez-vous.

*Le RDV sera pris par téléphone de préférence les mardis / vendredis,
ou laisser vos coordonnées sur le répondeur.*

Vous devez vous munir :

- du dossier complété et validé par la mairie.